

Voies et moyens

qui s'est prolongée plus que prévu. J'ai dû y rester. Je n'ai pas voté parce que, lorsque je suis arrivé à la Chambre, les députés étaient déjà tous à leur place. Je veux vous dire, monsieur le Président, à vous et à tous les députés, que si j'avais pu, j'aurais voté comme l'ont fait les ministériels.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, j'étais à la même réunion que d'autres députés. Pour me conformer à la règle, je suis resté à l'extérieur et je n'ai pas voté. J'ai vu des personnes qui étaient à la réunion entrer et voter.

J'espère que, la prochaine fois, on se souviendra de la remontrance du whip en chef du gouvernement.

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: L'honorable député de Saint-Denis (M. Prud'homme) invoque le Règlement.

M. Prud'homme: Monsieur le Président, tout simplement un rappel au Règlement. Peut-être que l'on pourrait, à l'avenir, éviter toutes ces difficultés si l'on comprenait que, lorsque nous sommes appelés pour voter à la Chambre,—et c'est là le premier de tous nos devoirs—les comités parlementaires ne doivent pas nécessairement siéger. J'en avais un cet après-midi et, à l'appel de la sonnerie, je l'ai annulé comme le Règlement nous l'autorise. Et pour éviter toutes ces difficultés qui pourraient être plus grandes à l'avenir, les présidents de comités, et législatifs et parlementaires, devraient comprendre, qu'en général, on ne siège pas lorsque nous sommes appelés pour voter.

* * *

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Gilles Loiselle (ministre d'État (Finances)) propose: Que le projet de loi C-20, intitulé Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise, soit lu pour la 1re fois et que l'impression en soit ordonnée.

M. le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Traduction]

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. le vice-président: A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. le vice-président: Puis-je me dispenser de faire retentir le timbre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. le vice-président: Convoquez les députés.

(La motion de M. Loiselle, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote No 26)

POUR

Députés

Anderson	Andre
Atkinson	Attewell
Beatty	Belsher
Bernier	Bertrand
Bjornson	Blackburn (Jonquière)
Blais	Blenkarn
Bouchard (Roberval)	Bouchard (Lac-Saint-Jean)
Bourgault	Boyer
Brightwell	Browes
Cadieux	Campbell (Vancouver Centre)
Cardiff	Casey
Champagne (Champlain)	Clark (Brandon—Souris)
Clifford	Cole
Collins	Cook
Corbeil	Corbett
Couture	Crosby (Halifax Ouest)
DeBlois	de Cotret
Della Noce	Desjardins
Dobbie	Dommm
Dorin	Duplessis
Edwards	Fee
Fontaine	Fretz
Friesen	Gérin
Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)	Greene
Guilbault	Gustafson
Halliday	Harvey (Chicoutimi)
Hawkes	Hogue
Holtmann	Horner
Horning	Hudon
Hughes	James
Johnson	Joncas
Jourdenais	Kempling
Kilgour (Edmonton Southeast)	Koury
Langlois	Larivée
Layton	Leblanc (Longueuil)
Lewis	Littlechild
Loiselle	MacKay
Malone	Marin
Martin (Lincoln)	Mayer
Mazankowski	McDermid
McKnight	Merrithew
Mitges	Monteith
Nicholson	Nowlan
Plourde	Porter
Pronovost	Reid
Reimer	Ricard
Richardson	Robitaille
Roy-Arcelin	St-Julien
Schneider	Scott (Victoria—Haliburton)
Scott (Hamilton—Wentworth)	Siddon
Sobeski	Soetens